

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMontois

M. Didier Leverbe, DGST,
9 rue Henri Breuil, 60600 Clermont,
tél. : 03 44 50 85 00, courriel :
achats@pays-clermontois.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Objet du marché : Transport des élèves dans le cadre des activités scolaires 2020-2021

Catégorie de services : 12
Lieu d'exécution et de livraison : Communauté de communes du Clermontois

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Variantes refusées
- Transport des élèves dans le cadre des activités scolaires - 2020-2021

Pour les scolaires, ce calendrier s'étend hors congés scolaires et jours fériés, sauf indications ministérielles non connues à ce jour. Les plannings annuels des rotations sont présentés dans le dossier de consultation des entreprises.

Le nombre par classe inscrit intègre les accompagnateurs sur la base de la réglementation en vigueur :

- Classe maternelle : 1 accompagnateur pour 8 enfants, avec un minimum de 2 accompagnateurs,

- Classe de primaire : 1 accompagnateur pour 15 enfants avec un minimum de 2 accompagnateurs.

Les créneaux horaires doivent être strictement respectés, à charge pour l'entreprise de prévoir le temps de chargement et de transport pour le retour.

Ces prestations doivent être conformes aux normes françaises homologuées ou équivalentes.

La référence des normes applicables figure dans l'annexe technique.

Lieu(x) d'exécution :
Territoire de la communauté de communes du Clermontois
60600 CLERMONT

- Quantités : Lot n1 : Transport des élèves vers le centre aquatique «La Piscine»
- Lot n2 : Transport des élèves vers la salle de sport Michel Monard

Prestations divisées en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations : 02 novembre 2020

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint et solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques

professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur ses capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Marché public simplifié : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (90 %)
- Présentation d'une fiche de suivi des prestations + mémoire explicatif (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 octobre 2020 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 septembre 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique, ainsi que les documents, peuvent être obtenus : adresse internet : <http://Achatpublic.com>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://Achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, préfecture de Meurthe et Moselle, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038 Nancy, tél. : 03 83 34 26 26, télécopieur : 03 83 30 52 34

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus obligatoirement l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens, adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Nature et désignation des lots :

Lot 1 : Transport des élèves vers le centre aquatique «La Piscine»

Durée du lot ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Lot 2 : Transport des élèves vers la salle de sport Michel Monard

Durée du lot ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Enquête publique

PRÉFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNES DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY ET DE TRIEL-SUR-SEINE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AU PARCELLEIRE DU PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE

Il sera procédé à une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et au parcelleire du projet de création d'une aire de grand passage sur le territoire des communes de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine.

Durée de l'enquête :
30 jours, du 24 septembre à 8 h 30 au 23 octobre à 17 h 30

Commissaire enquêteur :
Monsieur Michel RIOU, Chef de projets industriels à la retraite

Lieux de l'enquête :
Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations sur l'utilité publique de l'opération ou sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Triel-sur-Seine afin d'être annexées au registre.

Le public pourra également faire parvenir ses observations, propositions et contre-propositions du jeudi 24 septembre 2020 à 8 h 30 au vendredi 23 octobre 2020 à 17 h 30 sur l'adresse électronique dédiée à l'enquête : pref-dre-airegrandpassage@yvelines.gouv.fr

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le solliciteront dans les locaux des mairies concernées, aux jours et heures suivants :

Mairie de Carrières-sous-Poissy :
- mercredi 30 septembre 2020 de 16 h à 19 h
- samedi 17 octobre de 9 h à 12 h

Mairie de Triel-sur-Seine :
- jeudi 24 septembre 2020 de 9 h à 12 h
- samedi 10 octobre 2020 de 9 h à 12 h

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye et dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement>.

COMMUNE DE BOUGIVAL

Enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n°2020/225

Le Maire de Bougival a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, à savoir :

A cet effet, Monsieur Denis UGUEN a été désigné par le Tribunal Administratif de Versailles en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Bougival du mardi 15 septembre 2020 à 8h30 au jeudi 15 octobre 2020 à 20h et aux jours et aux heures habituels d'ouverture :

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le jeudi de 13h à 20h
Et le samedi de 9h30 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, le

dossier est consultable :
- Sur internet aux adresses suivantes :
* <https://www.registre-dematerialise.fr/2058>
* <https://www.ville-bougival.fr/fichier/plu-arrete-le-12-decembre-2019#overlay-context>

- * Sur support papier et informatique en mairie de Bougival

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de Bougival, à l'attention de
Monsieur le Commissaire enquêteur,
126, rue du maréchal Joffre,
78380 BOUGIVAL

Le public peut également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire enquêteur :

- Sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2058>
- par courrier électronique à l'adresse dédiée à l'enquête : enquete-publique-2058@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé (mentionné ci-dessus) dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences en mairie aux dates suivantes :
- Mardi 15 septembre 2020 de 8h30 à 12h30
- Mercredi 23 septembre 2020 de 13h30 à 17h30
- Samedi 3 octobre 2020 de 9h30 à 12h30
- Vendredi 9 octobre 2020 de 13h30 à 17h30
- Jeudi 15 octobre 2020 de 16h à 20h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant un an.

Le Maire

Constitution de société

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ACPI FERMETURES

Objet social : Commerce, installation, maintenance de fermetures du bâtiment en gros et au détail, activités connexes.

Siège social : 5, rue Jean Mermoz, 78440 GARGENVILLE

Capital : 20 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES

Président : Monsieur MOISAN Laurent, demeurant 5, rue Jean Mermoz, 78440 GARGENVILLE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Par ASSP en date du 11/09/2020, il a été constituée une SASU dénommée :

RISE CONCEPTION

Siège : RSC Siège social : 9 rue de Vendôme 78711 MANTES-LA-VILLE Capital : 2000 €

Objet social : Conception et réalisation d'outillages de presse pour production de pièces prototypes et petites séries

Président : M SEPIERRE Richard demeurant 9 rue de Vendôme 78711 MANTES-LA-VILLE élu pour une durée de 99 ans. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Divers société

Rectificatif à l'annonce référence alp00126392 parue dans le parisien, le 12/09/2020 concernant la société **B2J EVENT**, lire SIGLE NEANT en lieu et place de SIGLE B2JEVENT.

Affaire: ALPHAU. Adresse: 11 Rue Entente Cordiale 78600 Maisons-Laffitte. Activité: conseil et conception en informatique, électronique et Télécom. N de Registre du Commerce: 507 425 437. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2020, désignant liquidateur SELARL Mars prise en la personne de Maître Philippe Samzun 43 bis AVE Saint Honore 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: JLM. Adresse: 10 Place de la République 78200 Mantes-La-Jolie. Activité: coiffure, esthétique, parfumerie. N de Registre du Commerce: 438 062 895. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2020, désignant liquidateur SELARL Mars prise en la personne de Maître Philippe Samzun 43 bis AVE Saint Honore 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: ALPHAU. Adresse: 11 Rue Entente Cordiale 78600 Maisons-Laffitte. Activité: conseil et conception en informatique, électronique et Télécom. N de Registre du Commerce: 507 425 437. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juillet 2020, désignant liquidateur SELARL Jsa prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Rue Georges Clemenceau 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Le Parisien

Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le jeudi de 13h à 20h
Et le samedi de 9h30 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, le

Tribunaux de commerce

Affaire: HG Automobile. Adresse: 6 Boulevard Georges Marie Guyeme 78210 Saint-Cyr-L'école. Activité: garage entretien et réparation mécanique automobile, vente et achat de véhicules automobiles neufs et d'occasion, la location de matériel professionnel, l'équipement la conception et la réalisation de véhicule utilitaire légers. la pris, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle. N de Registre du Commerce: 879 127 710. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 09 septembre 2020 :

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé, en date du 08/09/2020, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202001345, date de cessation des paiements le 31/08/2020, et a désigné M. David Richier : Juge Commissaire, liquidateur SELARL FIDES en la personne de Me Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Affaire: NODUSX2SA. Adresse: 191 Rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris 8e Arrondissement. Activité: vente de prêt à porter. N de Registre du Commerce: 443 736 368. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 05 septembre 2020 :

JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS. A PRONONCE, EN DATE DU 03-09-2020, LA RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SOUS LE NUMERO P202001334, DATE DE CESSATION DES PAIEMENTS LE 12-07-2020, ET A DESIGNÉ JUGE COMMISSAIRE M. Patrick Coupeaud, LIQUIDATEUR SELARL AXYPE en la personne de Me Didier Courtois 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, et nomme administrateur : SELARL Ascagne AJ en la personne de Me Julie Lavoit, 25 bis rue Jasmin 75016 Paris avec mission d'assister. LES DECLARATIONS DE CREANCES SONT A DEPOSER AU LIQUIDATEUR DANS LE DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE LA PUBLICATION AU BODACC DU PRESENT JUGEMENT. AVEC POURSUITE D'ACTIVITE JUSQU'AU 03/11/2020

Affaire: GROUPE HOICHE-ESPAIS INVESTISSEMENTS. Adresse: 62 Rue de Versailles 78150 Le Chesnay Rocquencourt. Activité: acquisition, propriété, gestion, administration et exploitation de biens immobiliers. N de Registre du Commerce: 490 482 965. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2020, désignant liquidateur SELARL MI Conseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: SOFTLINE SOLUTIONS FRANCE. Adresse: 4 Avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy Villacoublay. Activité: le conseil l'audit la formation et l'assistance technique en informatique. N de Registre du Commerce: 389 187 519. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2020 désignant administrateur SELARL Ajassociés prise en la personne de Me Franck Michel 10 Allée pierre de Coubertin 78000 Versailles avec les pouvoirs: assister l'entreprise, mandataire judiciaire SELARL Jsa prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Rue Georges Clemenceau 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: RAVESEMA TAXI. Adresse: 2 Square Maurice Thorez 78190 Trappes. Activité: exploitation de l'autorisation de stationnement. N de Registre du Commerce: 814 596 326. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2020, désignant liquidateur SELARL MI Conseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: SCI GHE TOUR GALLIENI 1. Adresse: 62 Rue de Versailles 78150 Le Chesnay Rocquencourt. Activité: acquisition d'un ensemble immobilier et de parkings, réhabilitation de l'ensemble, vente. N de Registre du Commerce: 492 409 461. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 mars 2019, désignant liquidateur SELARL Jsa prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Rue Georges Clemenceau 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

Affaire: TIBEBIBAT. Adresse: 11 Avenue de la Division du Général Leclerc 78200 Mantes la Jolie. Activité: peinture, ravalement, pose de bande. N de Registre du Commerce: 830 624 573. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 08 septembre 2020 :

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 septembre 2019, désignant liquidateur SELARL Jsa prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Rue Georges Clemenceau 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.